

Vers un BAC+3

BTS_A TC

Brevet de Technicien Supérieur Agricole
**Technico-Commercial en Ali-
mentation et boissons**

Code RNCP : 36003

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce BTS est une formation diplômante de niveau 5 du Ministère de l'Agriculture permettant à son titulaire d'être capable de :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui ;
- Construire son projet personnel et professionnel ;
- Communiquer dans des situations et des contextes variés ;
- Gérer un espace de vente physique ou virtuel ;
- Optimiser la gestion de l'information des processus technico-commerciaux ;
- Manager une équipe commerciale ;
- Développer une politique commerciale ;
- Assurer la relation client ou fournisseur.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- Être âgé.e de moins de 30 ans
- Être titulaire (de préférence) soit :
 - Du Baccalauréat technologique
 - Du Baccalauréat général
 - Du Baccalauréat Professionnel

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait par inscription sur le portail "**Parcoursup**". Un entretien d'orientation est réalisé avec des membres de l'équipe des formateurs/trices en charge des enseignements au cours d'une commission d'admission organisée au CFA. L'entretien a pour but de valider le projet professionnel des candidat.es.

APPRENTISSAGE



DURÉE

Formation alternée sur deux ans :

- 20 ou 21 semaines en centre par an soit en moyenne 717.5h/an
- 27 ou 26 semaines en entreprise par an soit en moyenne 927.5h/an
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Pratiques sur plateaux techniques

Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.
Prise en charge du coût de la formation
par les opérateurs de compétences.
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT
ACCESSIBLE EN VAE
(NATURAPOLE.FR)

CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

Unité d'enseignement	Intitulé	Heures
UE 1.1	Elaboration d'une stratégie commerciale	130
UE 1.2	Management des équipes et de la force de vente	170
UE 1.3	Education physique et sportive (EPS)	20
Pluridisciplinarité	Conduite de projet/Projets et actions commerciales	30
UE 2.1	Gestion des opérations commerciales	100
UE 2.2	Débat de société	130
UE 2.3	Ouverture à l'international	60
UE 2.4	EPS	30
Pluridisciplinarité	Approche croisée des enjeux de questions de société/Projets et actions commerciales	30
UE 3.1	Mise en place de la stratégie marketing et la relation digitale	115
UE 3.2	Prospection et négociation commerciale	90
UE 3.3	Immersion dans un contexte international	95
UE 3.4	EPS	20
Pluridisciplinarité	Découverte des milieux culturels et professionnels à l'international	30
UE 4.1	Réalisation et suivi d'une négociation vente	137
UE 4.2	Mise en oeuvre de l'attractivité et de la rentabilité d'un espace de vente	115
UE 4.3	Gestion de projet et d'actions professionnelles	78
Pluridisciplinarité	Ethique et développement durable	20

ÉVALUATION - VALIDATION

Les étudiant.es inscrit.es au CFA de Seine-Maritime bénéficieront de l'intégration de ce diplôme dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat). La formation sera organisée en 4 semestres et leur permettra, en cas de réussite aux contrôles continus (écrit-oral-dossier-pratique), d'acquérir 30 crédits par semestre. L'obtention de l'examen du BTS correspond à l'acquisition de 120 crédits.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2023) : **75%**

Taux d'insertion professionnelle
(à 12 mois, sortants 2020) : **93%**

Taux moyen de satisfaction (2019-2023) : **77%**

RÉMUNÉRATION pour l'apprentissage

Année / Classe \ Âge	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : Tél. 02 35 56 39 26 - cfa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc